



UNITE DE MEDECINE INTERNE ET POLYVALENTE

NIVEAU 3, COTE MONTAGNE (HOSPITALISATION) - NIVEAU 1 (CONSULTATION)

I . PRESENTATION GENERALE DE L'UNITE

RESPONSABLE DE L'UNITE D'HOSPITALISATION : Dr. Erwan OEHLER

PRATICIENS HOSPITALIERS :

✦ **Dr. Erwan OEHLER**

✦ **Dr. Fabrice CHAIX**

CADRE DE SANTE : Me Sophie PORTEU BARBEDET 40.48.59.93

SALLE DE SOINS : 40.48.59.90

INTERNES : 40.48.59.91

SECRETARIAT : 40.48.62.02 / 40.48.62.95

NOMBRE DE LITS : 19

II . PRESENTATION DE L'ACTIVITE

L'unité d'hospitalisation de Médecine Interne et Polyvalente (MDI) assure la prise en charge des patients atteints de maladies infectieuses (dengue, leptospirose, érysipèles, pyélonéphrite, spondylodite...), de maladies dermatologiques, de maladie rhumatologiques et des patients atteints de maladies de système (lupus, polyarthrite...).

L'unité d'hospitalisation de Médecine Interne et Polyvalente assure également la prise en charge des patients atteints de multiples défaillances organiques.

III . ORGANISATION DE L'UNITE – DEROULEMENT DU SEJOUR

L'unité d'hospitalisation de Médecine Interne et Polyvalente est située au 3^{ème} étage de l'hôpital côté montagne et côté Arue.

Les médecins (praticiens hospitaliers et/ou internes) effectuent une visite de tous les patients chaque matin. Le week-end et les jours fériés, une visite des patients est assurée par le médecin d'astreinte.

Afin de préparer dans les meilleures conditions le retour à domicile des patients, la famille est conviée, dès l'admission, à laisser à l'équipe paramédicale les coordonnées des personnes contacts qui se chargeront du transport et de l'accueil à domicile.

Un rendez-vous avec le praticien hospitalier référent peut être sollicité par l'intermédiaire de l'infirmière afin d'être informé de l'état de santé de la personne hospitalisée dans le respect du secret médical et des dispositions de la charte des droits des patients.

L'usager et sa famille peuvent rencontrer le cadre du service pour tout problème survenant durant l'hospitalisation.

IV . VIE QUOTIDIENNE

HORAIRES DES VISITES : 12h00 à 20h00

LES VISITES SONT INTERDITES :

- ↯ Le matin pour permettre au personnel d'effectuer les soins au patient.
- ↯ L'accès du service est interdit aux enfants de moins de 12 ans, sauf autorisation spéciale.

PARTICULARITES :

- ↯ Pas plus de deux visiteurs à la fois.
- ↯ Si le patient se trouve en isolement protecteur, les visiteurs doivent appliquer la procédure d'hygiène particulière qui est expliquée à l'entrée de la chambre.
- ↯ Si le patient se trouve en isolement, le nombre de visiteur est ramené à 1 à la fois.
- ↯ Sur autorisation du praticien hospitalier, un accompagnant peut rester 24H/24H auprès du patient.

LES REPAS :

- ↯ Les repas sont servis en chambre aux environs de 6h, 12h et 18h.
- ↯ Le repas n'est pas fourni à l'accompagnant mais il peut se restaurer au self service du 2^{ème} étage. Le self de l'hôpital est ouvert de 6h00 à 20h30. Celui-ci est réservé au personnel de l'hôpital entre 11h et 13h.

V . SORTIE

La sortie de l'unité est décidée par le médecin référent.

La personne hospitalisée informe sa famille et/ou son entourage de la date de sortie. Si elle n'est pas en mesure de le faire, l'infirmière du secteur s'en chargera.

Les papiers (ordonnances, compte rendu d'hospitalisation, rendez vous de consultation, arrêt de travail, carnet rouge...) sont remis au patient le jour de la sortie.

Pour le retour dans les îles d'un patient venu en EVASAN, dans l'attente d'une place disponible sur le vol de retour et en l'absence de toute possibilité d'hébergement familial, un hébergement aux frais de la CPS est possible